

- ▶ Les aménagements VRD 50.000€
- ▶ Mobilier restaurant scolaire 40.000€
- ▶ Aménagement place de la Volaille 43.300€ (estimation)
- ▶ Cloture et aménagement cour école maternelle(ancienne et nouvelle) 90.000€
- ▶ Trottoirs pont de l'hers à las Puntos 62.500€
- ▶ Vidéoprotection et programm sécurité 179.400€
- ▶ Eclairage public SDEHG 45.488€
- ▶ Création restaurant scolaire 106.800€
- ▶ Achat matériels et équipements 34.090€
- ▶ Travaux de voirie hors pool routier 50.488€
- ▶ Matériel écoles et ALP 22.624€
- ▶ Aménagements, matériel technique et travaux divers 34.722€

Les dépenses prévues ne seront réalisées qu'en fonction des moyens budgétaires disponibles. Prévisions ne veut pas dire dépenses, il y aura des priorités à définir.

LA SITUATION PREVISIONNELLE DE LA COMMUNE AU 31/12/2019

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Charges courantes 715 402 €	Produits des services 267 480 €	Remboursement capital de la dette 240 000 €	Epargne brute 440 883 €
Frais de personnel 1 425 000 €	Impôts et taxes 1 872 704 €	Total opérations d'équipements 3 713 678 €	Dotations fonds divers 208 850 €
Subvention, contributions 208 399 €	Dotations 596 500 €		Subventions 859 723 €
Autres 39 000 €	Autres 144 500 €		Cessions 253 500 €
Intérêts 52 500 €			Fonds de roulement 2 190 722 €
Epargne brute 440 883 €			
2 881 184 €	2 881 184 €	3 953 678 €	3 953 678 €

TAUX DE TAXES 2019

Les taux des impôts locaux, pour la part communale, doivent être votés chaque année pour le 15 avril. Le Conseil Municipal réuni le 11 avril a reconduit les taux 2018 :

	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	13.54%	13.81%	13.81%
Foncier bâti	20.05%	20.45%	20.45%
Foncier non bâti	95.38%	97.29%	97.29%



Par une gestion rigoureuse nous avons maintenu un bon niveau de qualité des prestations assurées à nos concitoyens. Cette année grâce à des recettes nouvelles non seulement nous maintenons les taux d'imposition de 2018 mais nous augmentons l'enveloppe destinée aux écoles et aux associations.



La plus grande partie de ces rentrées budgétaires sera consacrée aux investissements. Le restaurant scolaire est bien avancé, pour la fin de l'année les enfants mangeront dans des locaux plus adaptés aux effectifs. Pour cet été la vidéoprotection sera en place, la couverture des tennis sera réalisée courant juillet.



A la fin du printemps le skate park et le city parc verront le jour, nos enfants disposeront de ces nouveaux équipements sportifs. Nous n'avons pas oublié les écoles avec la réalisation d'une nouvelle cour à la maternelle, la mise à disposition de nouveaux matériels informatiques à l'élémentaire.

Pour la sécurité des piétons des trottoirs seront créés avenue de l'Hers et route de Labatide Beauvoir. Nous abordons l'année 2019 avec confiance et optimisme, notre commune a retrouvé des marges de manœuvres qui nous permettront de réaliser des équipements nécessaires aux baziégeois.

Le Maire,
Jean-François ROUSSEL

LE BUDGET 2019

Le budget est structuré en 2 parties : une section fonctionnement et une section investissement .

- ▶ La section fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.
- ▶ La section investissement présente les dépenses d'équipements nouveaux ou en cours et le remboursement du capital de la dette. Elles sont financées par les ressources propres de la collectivité et par le recours à l'emprunt pour les investissements.

Une fois voté le budget est exécuté tout au long de l'année. Le maire engage, liquide et ordonne les dépenses et les recettes. Le comptable public contrôle, encaisse les recettes et décaisse les dépenses, il s'agit du principe fondamental de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

LE FONCTIONNEMENT

Les recettes

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies (cantine, ALP etc.), aux impôts locaux (taxe habitation et taxes foncières), aux dotations versées par l'état, à l'attribution de compensation versée par l'intercommunalité... Elles sont en augmentation de 15,75%.

Les produits des services (chapitre 70) progressent de 4% (hausse de fréquentation des services).

Au chapitre 73 les bases d'imposition ont été réévaluées de 2,2% (loi de finance 2019), augmentation de 22% grâce à des recettes nouvelles notamment LIDL pour 337.000€.

Au chapitre 74 l'état s'est engagé à maintenir les dotations au niveau de 2017.

Chapitre 75 revenus des immeubles.

Le chapitre 77 est en forte augmentation, nous avons en effet inscrit la participation de l'association à la rénovation de la chapelle Sainte Colombe.

Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts et dette assimilée	240 000 €	10 - Dotations, fonds divers, et réserves	208 850 €
Total des opérations d'équipement	3 713 678,00 €	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	250 000 €
		13 - subventions d'investissement reçues	859 723 €
		024 - Produit des cessions d'immobilisation	253 500,00 €
		Total des recettes	1 572 073,00 €
		Fonds de roulement	2 381 605,00 €

Les dépenses

Elles représentent les charges qui reviennent chaque année et qui sont nécessaires au fonctionnement des services : les frais de personnel, les subventions versées par la commune aux associations, les intérêts d'emprunt etc.

les charges à caractère général (chapitre 11) sont en augmentation de 3% notamment du fait de l'augmentation de la fréquentation, fournitures scolaires 45€/enfant, 1500€ pour le périscolaire et une enveloppe de 10.000€ pour dépenses imprévues.

Chapitre 12 : budget stable.

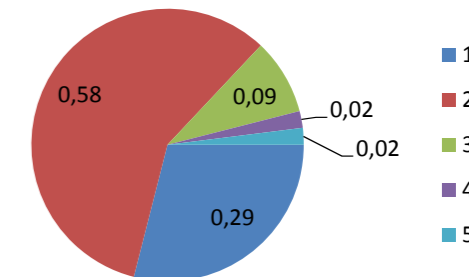
Chapitre 65 : progression de 4% suite à une augmentation de 7000€ de l'enveloppe attribuée aux associations et à la coopérative scolaire.

Les charges financières (chapitre 66) sont constituées par les intérêts d'emprunt.

Dépenses			
Chapitre	BP 2018	BP 2019	Variation
011 - Charges à caractère général	692 144,00 €	715 402,00	3%
012 - Charges de personnel	1 415 000,00 €	1 425 000,00	1%
014 - Atténuations de produits	30 000,00 €	30 000,00	0%
65 - Autres charges de gestion courante	199 877,00 €	208 399,00	4%
66 - Charges financières	42 500,00 €	52 500,00	24%
67 - Charges exceptionnelles	8 567,00 €	9 000,00	5%
68 - Dotations et provisions	- €	0,00	0%
Total DRF	2 388 088,00 €	2 440 301,00	2,19%

Pour 100€ dépensés

Charges générales	29 €
Frais de personnel	58 €
Autres charges de gestion courante	9 €
Charges financières	2 €
Autres	2 €



L'INVESTISSEMENT

Les recettes

Les recettes sont constituées par l'épargne dégagée du fonctionnement, l'emprunt, les subventions, le fonds de compensation de la TVA et de la taxe d'aménagement (chapitre 10).

Chapitre 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé les 250.000€ correspondent à l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de 2018.

Chapitre 13 : RAR 43.016€ (Subvention suite travaux école élémentaire) et subventions restaurant scolaire 621.707€, équipements sportifs 160.000€, vidéo protection 35.000€.

Chapitre 24 : cession Las Gourgues 253.500€

Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts et dette assimilée	240 000 €	10 - Dotations, fonds divers, et réserves	208 850 €
Total des opérations d'équipement	3 713 678,00 €	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	250 000 €
		13 - subventions d'investissement reçues	859 723 €
		024 - Produit des cessions d'immobilisation	253 500,00 €
		Total des recettes	1 572 073,00 €
		Fonds de roulement	2 381 605,00 €
Total dépenses d'investissement	3 953 678,00 €	Total recettes d'investissement	3 953 678,00 €

Les dépenses

Le remboursement du capital de la dette 240.000€

Le total des opérations d'équipement s'élève à 3.713.678€, cette somme intègre : -les reste à réaliser (dépenses engagées non mandatées au 31/12) pour 2.199.266€ notamment le restaurant scolaire pour 1.921.172€, l'achat du terrain de Bordeblanche pour 133.200€, 2 véhicules utilitaires pour les services techniques 25.282€, sécurisation de la Coopé etc...

- ▶ La réfection du phare aéronotique 50.000€ (estimation)
- ▶ Les travaux de la chapelle Sainte Colombe 60.000€ (estimation)
- ▶ La couverture des tennis 400.000€
- ▶ Le city stade 120.000€
- ▶ Le skate park+enrobé 125.000€